

Les États Généraux du Féminisme

II

Nous avons donné dans notre dernier numéro un rapide aperçu des États-Généraux du Féminisme.

Nous voudrions compléter notre premier compte-rendu et notre impression d'ensemble en indiquant les interventions fort intéressantes de quelques déléguées étrangères qui assistaient à notre Congrès.

Tout d'abord celle de Mrs Corbett-Ashby, présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

« A l'Alliance, dit-elle, nous travaillons pour l'amélioration des conditions civiques de la femme, à plus forte raison travaillons-nous aussi contre l'esclavage, et par esclavage nous n'entendons pas seulement le travail forcé, mais aussi le triste esclavage de la femme à son propre foyer ou chez ses parents.

Nous nous intéressons donc tout particulièrement au sort de la femme indigène; mais les femmes françaises nous ont devancés, puisque ce n'est que le 25 juin qu'aura lieu une réunion analogue en Angleterre. Nous nous réunissons précisément pour faire un même travail concernant les femmes indigènes de l'empire britannique et nous attendons des déléguées de toutes nos colonies. J'espère que nous aurons autant de succès que vous et je me réjouis de vous écouter, pour pouvoir faire profiter nos amies de vos conseils et de votre expérience ».

L'Union Coloniale des Femmes Belges s'était fait représenter aux États Généraux par Mme Burls. *La Française* a déjà indiqué, dans un article spécial, le rôle important joué par cette Union, mais il était nécessaire qu'une déléguée vint expliquer elle-même l'excellent travail tout à la fois en Belgique et au Congo, nous montrant ainsi les meilleures méthodes d'organisation.

Mlle Van Eegen, secrétaire générale du Conseil International des Femmes, qui représentait aussi la Hollande à nos réunions, nous fit part des résultats obtenus par ses compatriotes dans les Indes Néerlandaises. Elle nous apprit que les écoles et les œuvres sont, dans ces colonies, organisées par des Comités mixtes, comprenant des femmes hollandaises et des femmes javanaises. Elle insista spécialement sur la question des enfants métis si délicate à régler dans tous les pays. « Dans nos Indes, dit-elle, la plupart des métis sont reconnus. Il y a des mariages entre métis et il y a aussi des mariages entre métis et Hollandais; si j'emploie ce mot de métis, c'est pour me faire comprendre de vous, car jamais nous ne prononçons ce mot chez nous; nous di-

sons les Indo-européens. Le métis n'existe pas, on est Européen du moment que la mère ou le père est Européen, c'est à dire Hollandais. En Hollande, nous avons beaucoup de sangs mêlés et si vous venez à la Haye, vous rencontrerez des personnes de toutes les teintes, venues de nos Indes, qui ont certainement parmi leurs ancêtres une Javanaise. Il ne viendrait pas à l'idée de les mépriser; ce sont des personnes souvent fort intelligentes qui, aux Indes, ont fait énormément de bien. Nous ne savons vraiment pas ce que nous aurions pu faire sans cette classe intermédiaire, qui, comme le disait Mlle Karpelès, possède quelquefois les caractères des deux races et les qualités et défauts de celles-ci.

D'autres femmes étrangères, Mme Plaminkova de Tchécoslovaquie, la Comtesse de Robilland (Italie), nous indiquèrent avec quel intérêt elles suivaient nos travaux et nous vous voulons retenir de la communication de Mme de Robilland un point fort intéressant bien qu'il ne concerne pas spécialement les questions coloniales. « Nous avons réussi, dit-elle, en Italie, grâce à des primes, à obtenir un nombre tout à fait impressionnant de mariages pour les filles-mères. A peu près 20 % d'entre elles se marient maintenant grâce aux primes que donne le gouvernement. Au lieu de leur donner des *primes d'assistance* pour élever leur enfant, on leur donne des *primes de mariage* à condition que l'enfant soit légitimé. C'est un résultat financier et moral, un enfant assisté coûtant très cher au gouvernement jusqu'à sa quinzième année, puisque nous avons, en Italie, l'obligation d'assister les enfants qui n'ont pas de parents ».

**

Pour compléter ce compte-rendu nous voudrions également mentionner les deux rapports de Mme Marius Leblond et de Mme Dalloni dont nous n'avons pu parler dans notre dernier compte-rendu. Mme Marius Leblond traita de la situation légale et morale de la femme indigène de l'Afrique Occidentale et Equatoriale, de Madagascar et des vieilles colonies. Elle indiqua avec beaucoup de précision la situation différente des femmes selon les races, et c'est ainsi que si certaines indigènes sont encore plongées dans une situation navrante, d'autres femmes, comme les Malgaches, ont une situation légale et morale supérieure parfois à celle de la femme Française. Mme Marius Leblond insista au point de vue économique sur le rôle de l'inspection du travail, souhaitant que cette inspection soit plus développée. Le rapport de Mme Dalloni, complété par notre amie, Mme Legrand-Falco, fut l'occasion de reprendre cette question du travail.

n° 981

13/06/1931

Une discussion importante s'engagea à laquelle prirent part Mlle Bouvier et Mlle Karpelès. Mlle Bouvier insista sur le fait que la journée de travail dans les pays chauds devrait être réglée en tenant compte des heures trop chaudes. Une Convention internationale est du reste prévue à ce sujet pour certains pays et elle en demanda l'application pour nos colonies. Elle demanda également que le travail des artisanes reçoive des conditions suffisamment rémunératrices et que l'achat des matières premières leur soit facilité.

En ce qui concerne l'inspection du travail le vœu suivant fut adopté :

« Que dans l'organisation de l'inspection du travail il soit nommé des inspectrices du travail susceptibles de pénétrer plus facilement dans les intérieurs indigènes et de protéger efficacement le travail féminin. »

La princesse Radziwill remercia spécialement Mlle Bouvier d'avoir rappelé les conventions internationales et d'avoir fait appel à ces conventions pour améliorer le travail des femmes dans les colonies.



Félicitons encore une fois les organisatrices d'avoir réalisé un travail aussi fructueux, et remercions Mme Gounouilhox, la Comtesse de Pourtalès et la Marquise de Moustiers qui présidèrent avec beaucoup d'autorité nos réunions. Remercions aussi MM. de Ricci, Mossé et Santo-Sèmo (ce dernier montra l'heureuse évolution de la Turquie après la libération des femmes) qui voulurent bien prendre part à nos discussions. Notons enfin tout particulièrement l'intervention de Mlle Twikda Ben Cheikk, jeune Tunisienne actuellement à Paris pour faire ses études de médecine, qui réclama un plus grand nombre d'écoles dans toutes les villes et villages des pays de l'Afrique du Nord. « Nous voulons non seulement, dit-elle, des écoles d'enseignement ménager, mais aussi des écoles d'enseignement général. Il faut qu'il y ait des écoles dans les grandes villes pour la formation des jeunes filles musulmanes qui seront plus tard capables de devenir elles-mêmes des professeurs. Nous souhaitons également qu'un grand nombre de jeunes filles musulmanes deviennent infirmières et puissent pénétrer dans les milieux musulmans où elles pourront rendre beaucoup de service. »

Nous terminerons notre compte-rendu sur ces paroles, en insistant sur la valeur de cette intervention, car à notre avis, c'est par la collaboration entre l'élite des femmes musulmanes et l'élite des femmes françaises que se fera le progrès. De même que les femmes de Java collaborent tout naturellement avec les femmes de Hollande pour les questions sociales et scolaires, de même voulons-nous espérer que, dans notre Afrique du Nord tout au moins, se réalisera peu

n° 981

à peu, malgré les difficultés, une œuvre analogue entre les Françaises et les Musulmanes. Qu'il nous soit permis de souhaiter qu'au Congrès International des Femmes Méditerranéennes qui aura lieu l'an prochain, à Pâques, à Constantine, nous puissions déjà jeter les bases de cette collaboration. Et dès maintenant, nous nous adressons non seulement aux femmes musulmanes d'Algérie, mais aux hommes indigènes eux-mêmes, pour qu'ils nous aident à atteindre ce nouveau progrès vers le rapprochement et vers l'égalité.

C. Brunshvicg